

Economie Sociale au Luxembourg

Rapport pour le Ministère du travail, de l'emploi et
de l'économie sociale et solidaire

- Qui sont-elles?
 - Définition
 - Mesure statistique
- Contribution à l'économie
 - Taille, tendance, et emploi
 - Les femmes dans les entreprises sociales
 - Les contrats à temps partiel et à temps complet
- Contribution au bien-être et à la cohésion sociale
 - Chômage
 - Pauvreté
 - Immigration

- 1) les entités concernées sont privées – autrement dit, elles ne font pas partie du secteur public et ne sont pas contrôlées par celui-ci;
- 2) elles ont une structure formelle, c'est-à-dire qu'elles sont habituellement dotées de la personnalité morale;
- 3) elles ont une autonomie de décision, ce qui signifie qu'elles sont pleinement capables de choisir et de révoquer leurs organes directeurs, ainsi que de contrôler et d'organiser l'ensemble de leurs activités;
- 4) elles offrent une liberté d'adhésion, c'est-à-dire qu'il n'est nullement obligatoire d'en faire partie;
- 5) bien qu'elles puissent répartir leurs bénéfices ou leurs excédents entre leurs membres utilisateurs, cette répartition n'est pas proportionnelle au capital ni aux cotisations qu'ils ont versées, mais à leur activité dans l'organisation;
- 6) elles exercent une activité économique de plein droit, afin de répondre aux besoins de personnes, de ménages ou de familles; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'on dit que les organisations de l'économie sociale sont *des entités de personnes et non de capitaux*. Elles travaillent *avec* le capital et d'autres ressources non monétaires, et non *pas pour le capital*;
- 7) ce sont des organisations démocratiques. Hormis quelques entités bénévoles offrant des services non marchands aux ménages, les organisations de premier degré de l'économie sociale appliquent en général, dans le processus de prise de décision, le principe d'«un homme, une voix», indépendamment du capital ou des cotisations versés par leurs membres. Elles respectent en toutes circonstances des mécanismes décisionnels démocratiques et participatifs. Les entités d'autres degrés sont également organisées de manière démocratique. Les membres contrôlent à titre majoritaire ou exclusif le pouvoir de décision au sein de l'organisation.

- Faire que cette définition soit opérationnelle à des fins statistiques et politiques est **difficile**.
- Qu'est ce qui est difficile?
 - Les frontières de l'économie sociale sont floues et changent rapidement. Par exemple:
 - La professionnalisation des soins (crèche, maison de retraite),
 - Le rôle du dialogue social sur la qualité des conditions de travail,
 - La responsabilité sociale des entreprises
 - Le rôle du gouvernement.
 - Les approches existantes de l'économie sociale se concentrent sur l'organisation et la gouvernance ainsi que sur la mission sociale, mais cette dernière change rapidement.

Il n'existe pas une définition « passe-partout » qui est applicable pour tous et dans tous les pays.

- Les entreprises sociales sont des **activités économiques** avec une **gouvernance spécifique** et poursuivant des **buts sociaux**,
- Nous utilisons deux critères:
 1. Une mission sociale: « Santé et action sociale »
et
 2. Organisation et gouvernance: coopérative, organisme à but non-lucratif, organisme de charité, association de secours mutuel, association d'assurance mutuelle, association culturelle, et association sportive.
- Sont exclus: administration publique, établissement public, syndicat de commune, organisation culturelle de droit public, établissement sanitaire de droit public, syndicat, et organisation religieuse ou politique, hopitaux

	Forme Légale	
	Coop, ASBL, etc	privé
Santé et action sociale	183	179
Autre activité économique	0	702

Total: **1,064**

- Santé et action sociale: prestation directe de soins pour satisfaire les besoins des personnes, par ex: crèches et maisons de retraite (N=179),
- Coop, ASBL, etc... : entités caractérisées par une mission sociale ou par une gouvernance démocratique (N=702),
- Coop, ASBL, etc... : provision de soins pour satisfaire les besoins primaires (N=183),

Autres activités économiques incluses: services collectifs, sociaux et personnels; immobilier, locations et services aux entreprises; transports et communications; hôtels et restaurants; commerces; agriculture.

➤ Fiabilité de la définition

Test empirique: Enquête sur l'économie sociale et solidaire, 2013.

- **Valide notre stratégie d'identification** et montre que:
- 71% des répondants considèrent faire partie de l'ESS,
- 91% déclarent avoir une mission sociale,
- Les entreprises enquêtées emploient principalement des femmes.

➤ Information

Qu'est-ce que ces données nous disent?

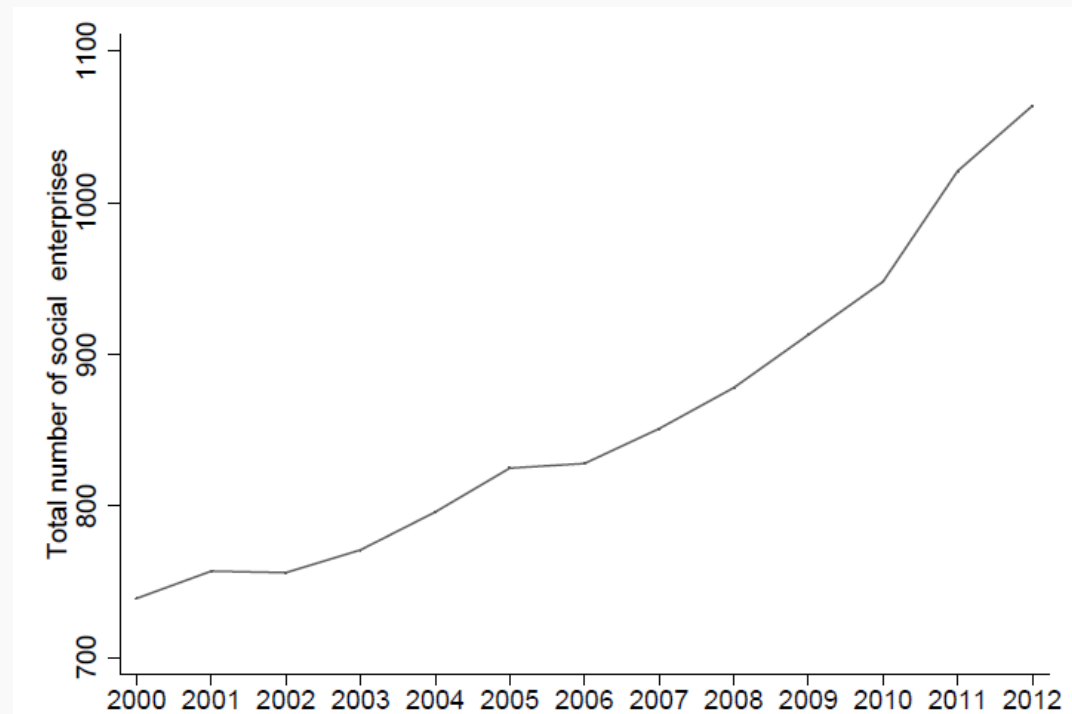
1. Contribution à l'économie
2. Contribution au bien-être et à la cohésion sociale

- En 2012, au Luxembourg on comptait 33,490 entreprises.
Parmi elles, on a identifié **1064** entreprises sociales (3.2% du total)

Taille des entreprises sociales comparées à l'économie totale.

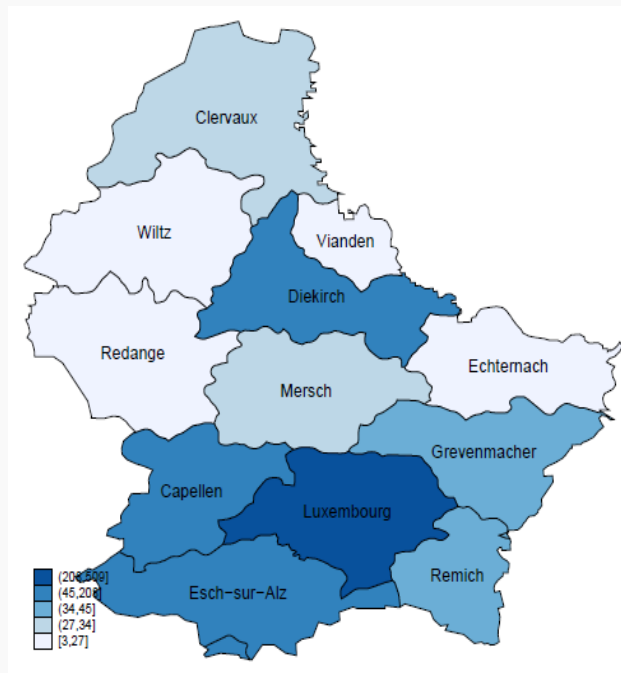
Taille des entreprises	Economie Sociale (%)	Economie Totale (%)
Micro (1-10 salariés)	71.1	48.8
Petite (10-49 salariés)	20.0	10.7
Moyenne (50-249 salariés)	6.8	2.3
Grande (250 et plus salariés)	2.2	0.5

- Ces chiffres sont le résultat d'un **taux de croissance d'environ 3,4% par an.**

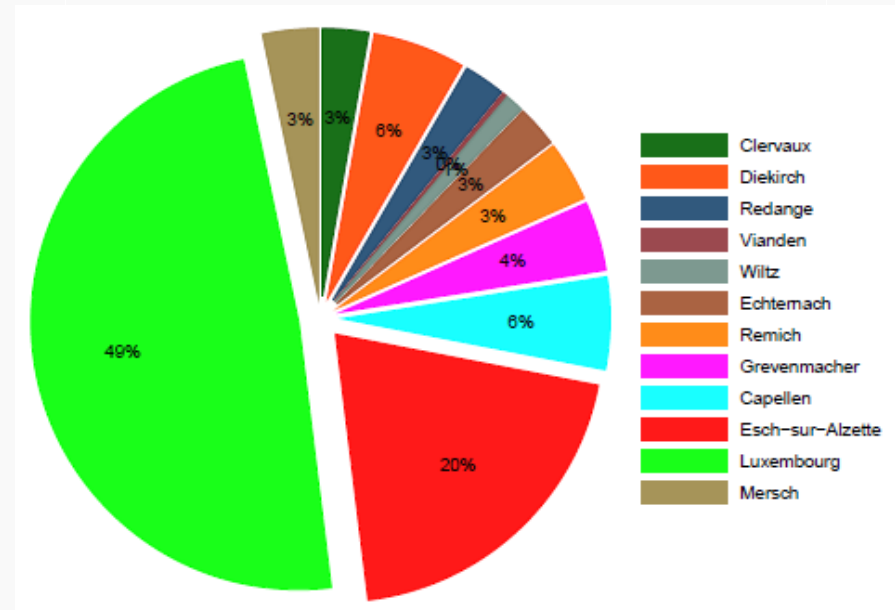


- Durant la même période, le nombre d'entreprises dans l'économie luxembourgeoise a cru de 3,2% par an.

(a) Nombre d'entreprises

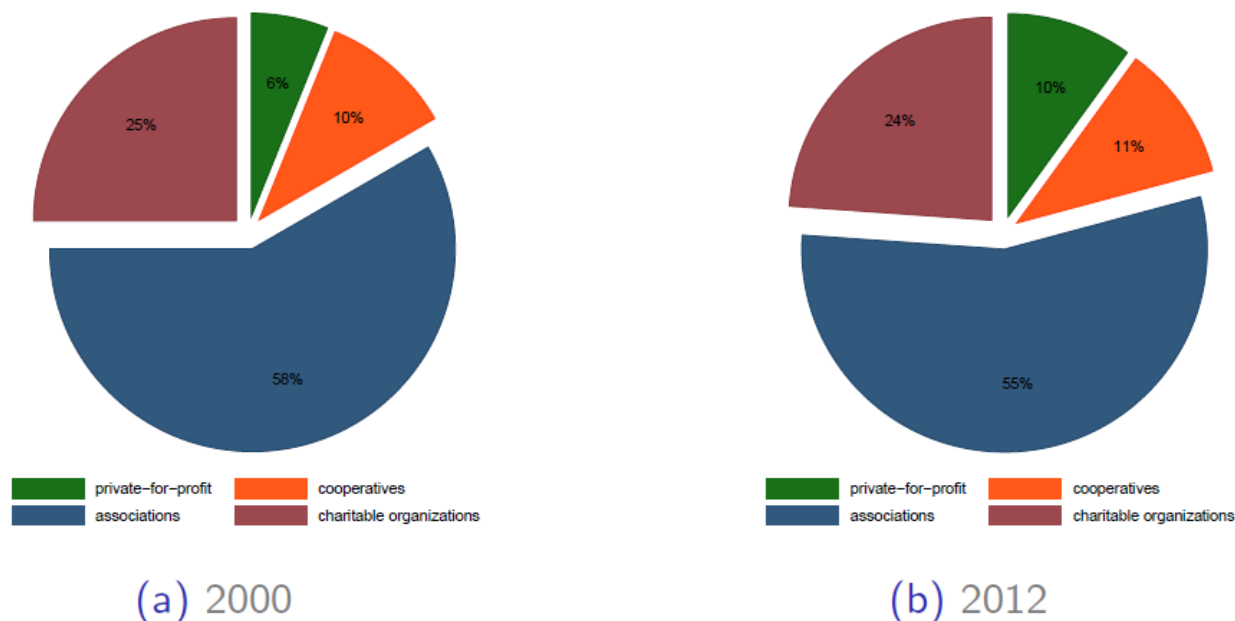


(b) Part sur le total des entreprises de l'économie sociale du Luxembourg.



- En moyenne en 2012 il y avait **3.2 entreprises sociales** pour 100 entreprises employant **27,751 salariés**, incluant des contrats à temps partiel et à temps complet.

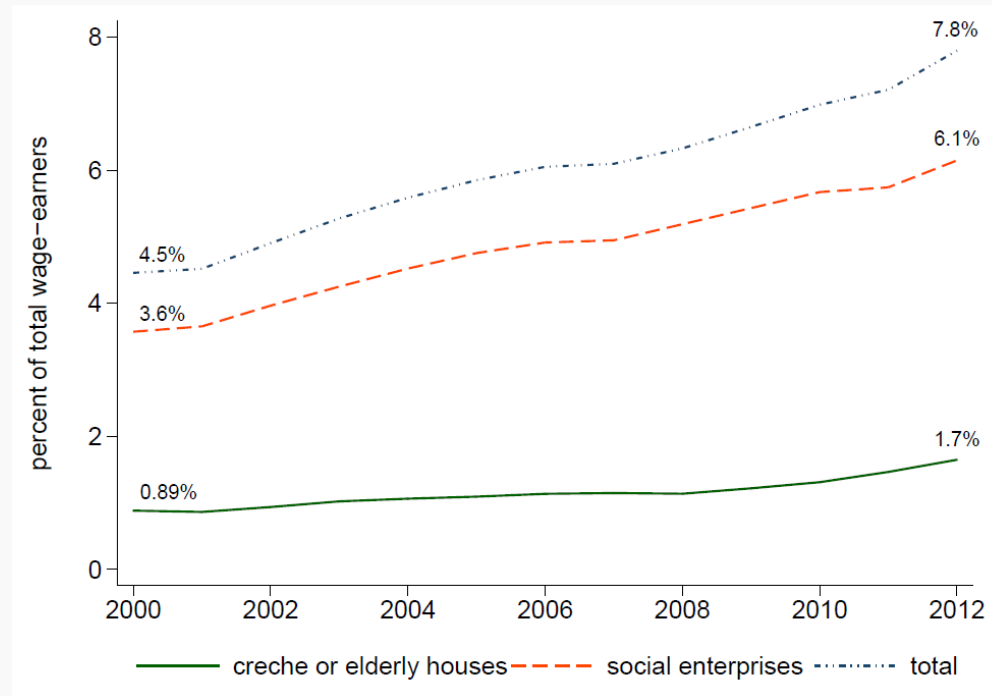
Figure: Wage-earners by legal form in the social economy



En 2000, les entreprises sociales employaient 10,894 salariés dans une économie totale de 244,400 salariés (4.5%).

En 2012 il y avait 27,750 salariés pour un total de 355,900 (environ 8%). Le taux de croissance annuel de l'emploi dans l'économie sociale est de 12.9%.

- La part des salariés dans l'économie sociale est passée de 4.5% en 2000 à environ 8% en 2012.



Les salariés employés dans les **crèches et les maisons de retraites** ont augmenté de **14.3% par an**. Ceux employés dans d'autres formes d'entreprises sociales ont augmenté de 12.5% par an.

Environ 2/3 des employé(e)s en 2012 sont des femmes. Dans l'économie totale elles représentent 40%.

Legal form	Employment (%)	Women share (%)	Part-time (%)	Women part-time share (%)
private-for-profit	10.13	90.00	23.34	22.04
cooperatives	10.60	44.45	9.97	6.24
associations	55.49	69.48	27.59	23.91
charitable organizations	23.78	72.32	27.57	24.90
Total (N = 27751)	100%	69.6%	25.28%	22.08%

Les femmes représentaient 75.13% dans la santé ou le travail social. Elles étaient aussi largement employées dans l'éducation (68.10%), et les hôtels/restaurants (63.73%).

Les hommes étaient principalement employés dans l'agriculture, chasse , et pêche (74%), la manufacture (63%), et immobilier, locations et services aux entreprises (56%).

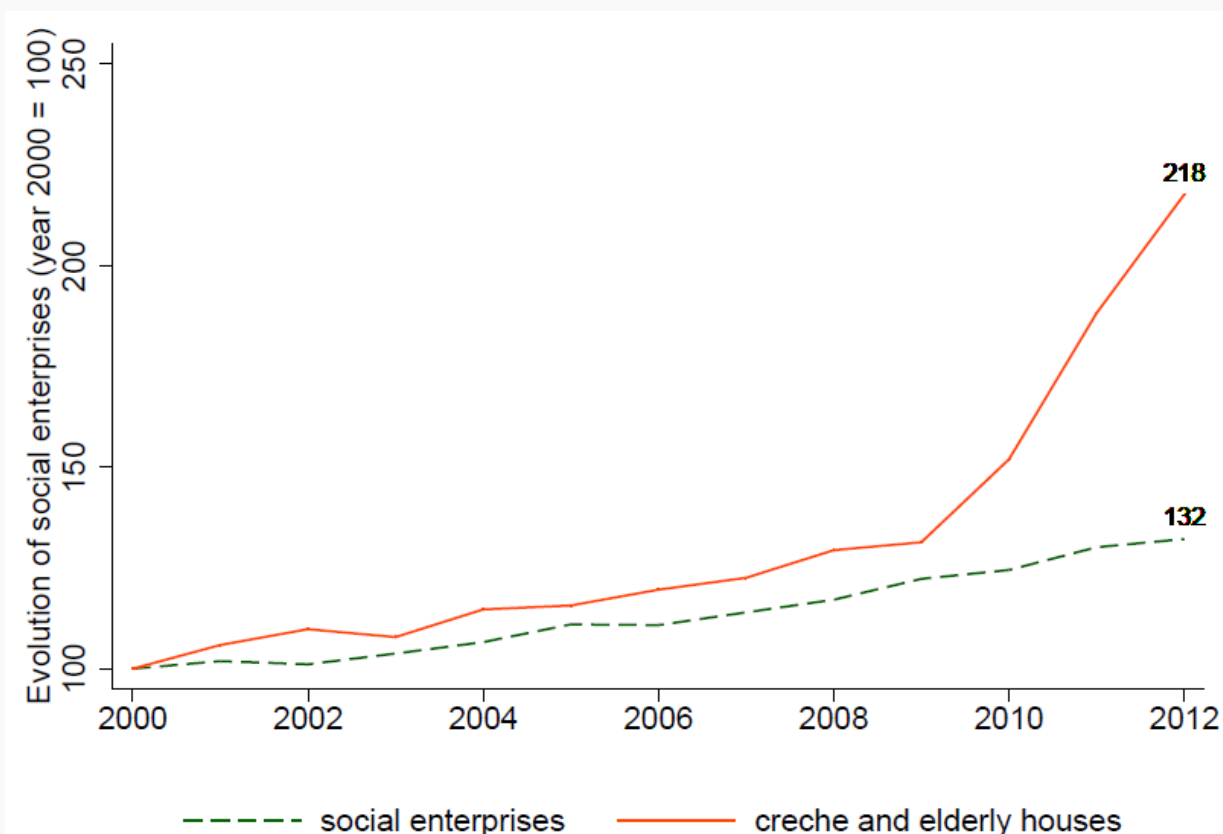
- Les femmes représentent environ **70% de l'emploi total salarié** de l'économie sociale en 2000;
- Ce chiffre est **supérieur à celui de l'économie totale**: 37% en 2000 and 40% in 2012;
- La part des femmes ayant un **contrat à temps partiel décroît** légèrement sur la période, de 31% à 22%;
- Dans l'économie totale, la part des femmes avec un contrat à temps partiel reste constante à 10.8%;
- La part des femmes ayant un contrat à temps complet a augmenté d'environ 10%: de 36.6% en 2000 à 47.5% en 2012.
- Sur la même période, la part des femmes ayant un contrat à temps complet a augmenté de 26.1% to 29.2% dans l'économie totale.

yearly growth rates	Aggregate economy	Social economy		
		creche/eld.houses	other s.e.	all s.e.
part-time	2.0%	7.0%	6.1%	6.3%
full-time	4.1%	20.3%	16.0%	16.7%

- Les contrats à temps complet dans l'économie sociale ont augmenté de **16.7%** par an.
- Dans l'économie totale ce taux était de **4.1%**.
- Les contrats à temps partiel dans l'économie sociale ont augmenté de **6.3%** par an, tandis que dans l'économie totale ce taux était de **2.0%**.
- La différence est en partie expliquée par l'augmentation du nombre de crèche de maison de retraite.

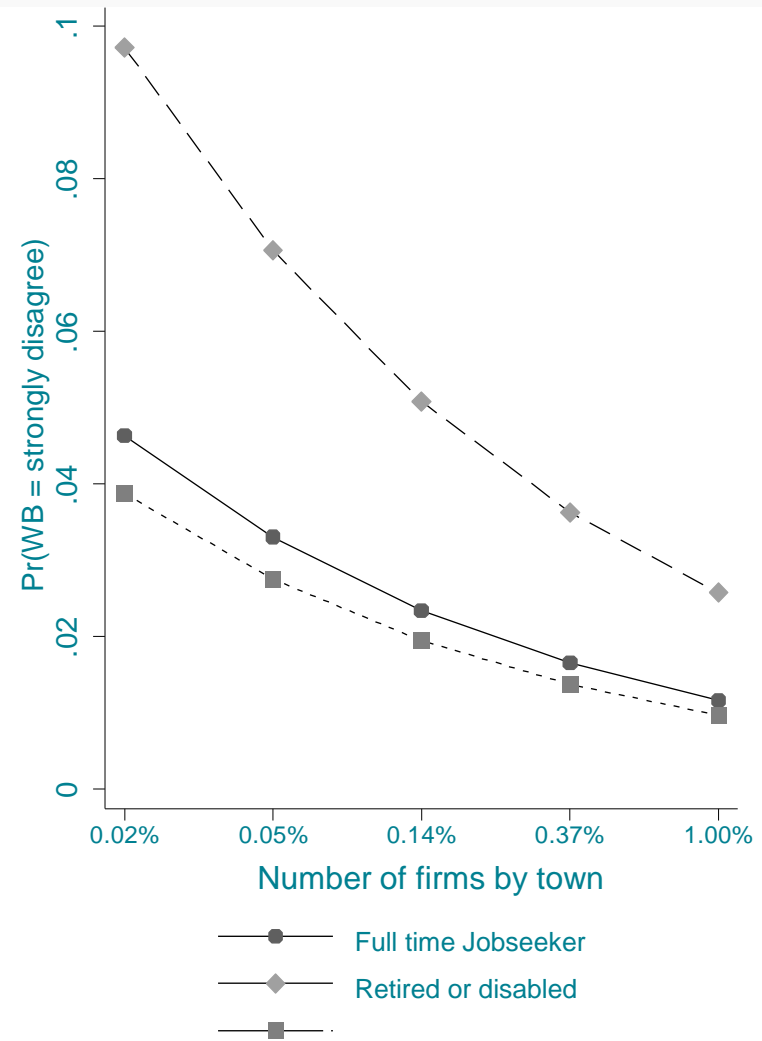
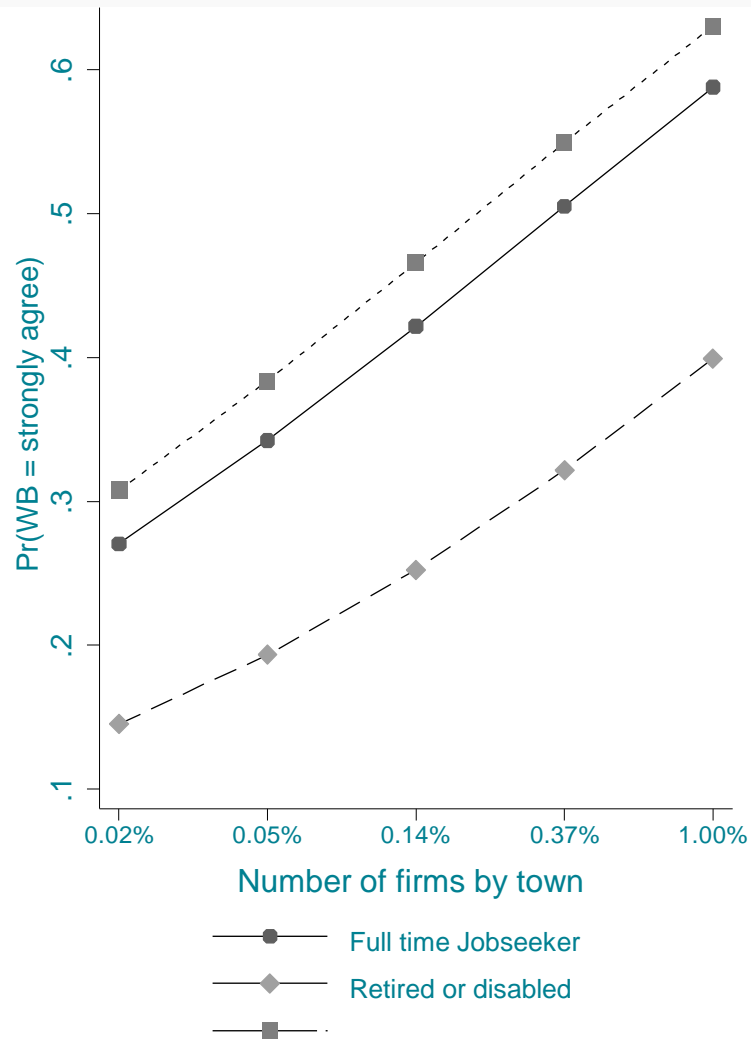
Est-ce le résultat de changements sociaux?

- Le taux de croissance des crèches et des maisons de retraites est de 117.6%.
- Les autres entreprises sociales ont augmenté de 32.2% entre 2000 et 2012.

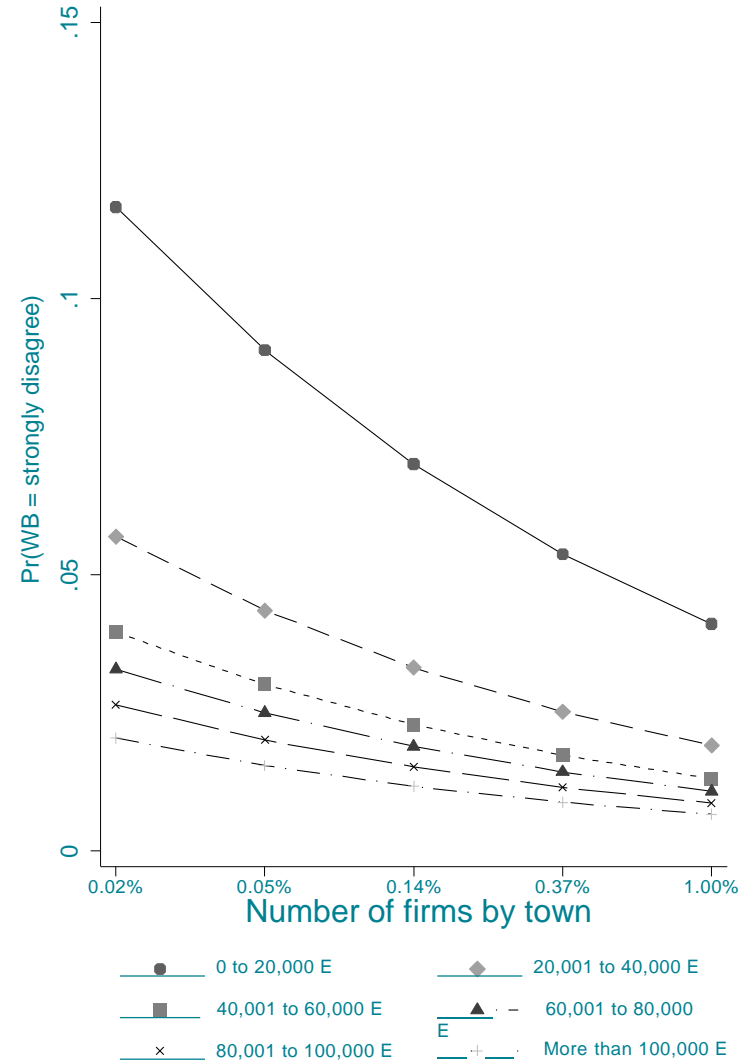
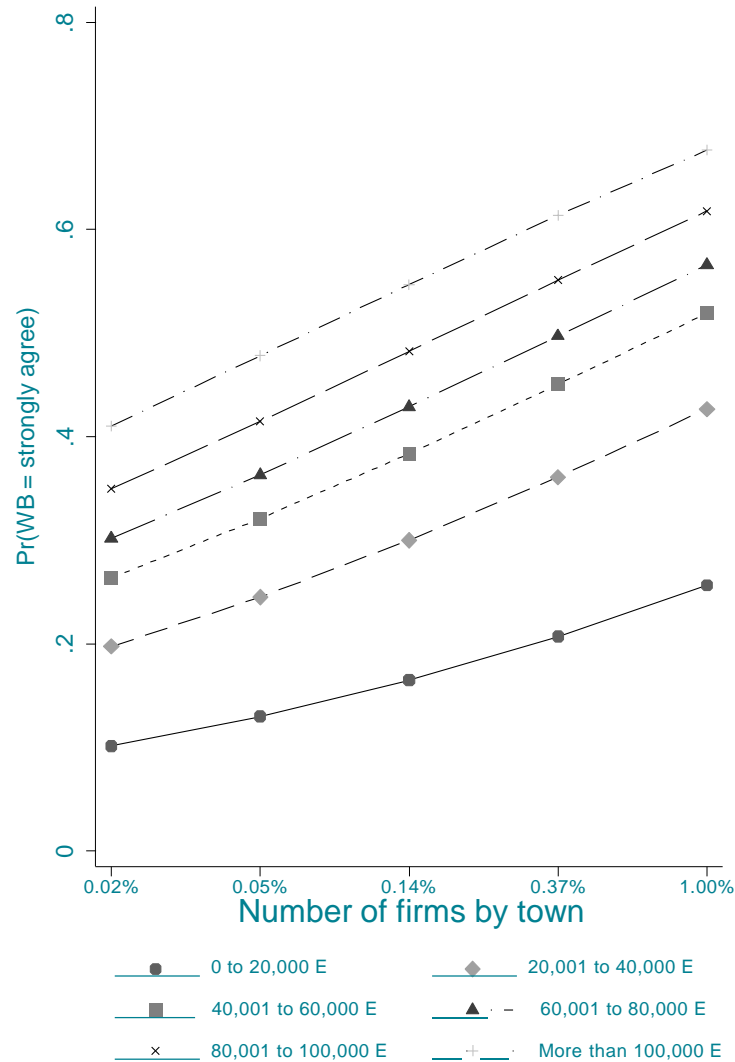


- Analyse des déterminants du bien-être subjectif (satisfaction) issu de l'enquête GEM (global entrepreneurship monitor) au niveau des communes.

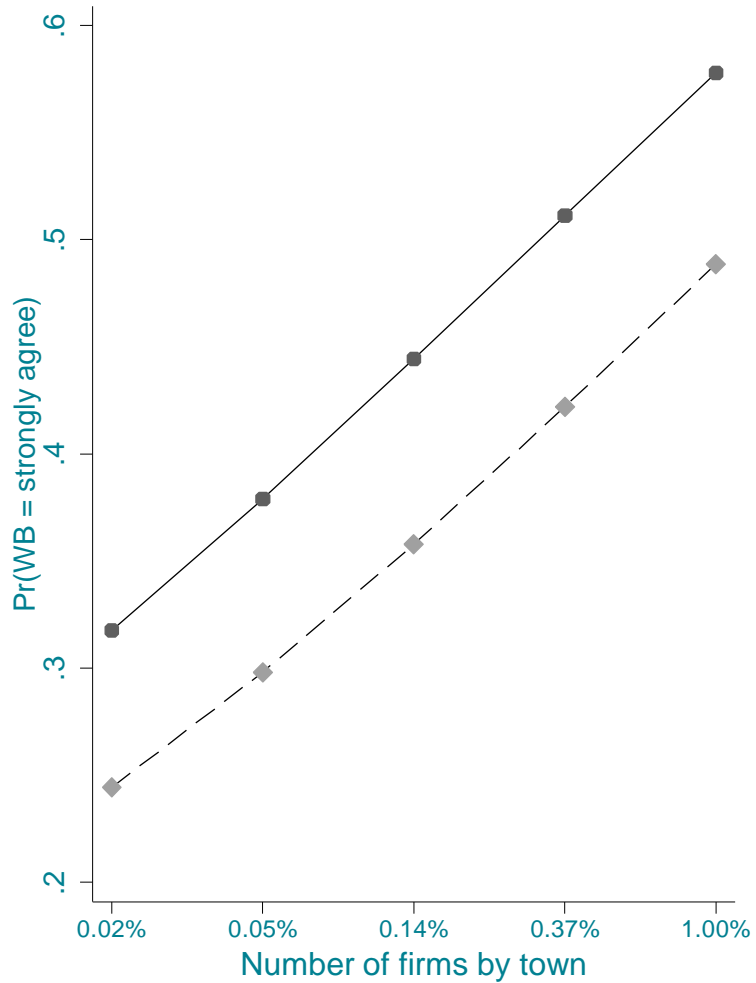
Atténuer le « mal-être » des chômeurs



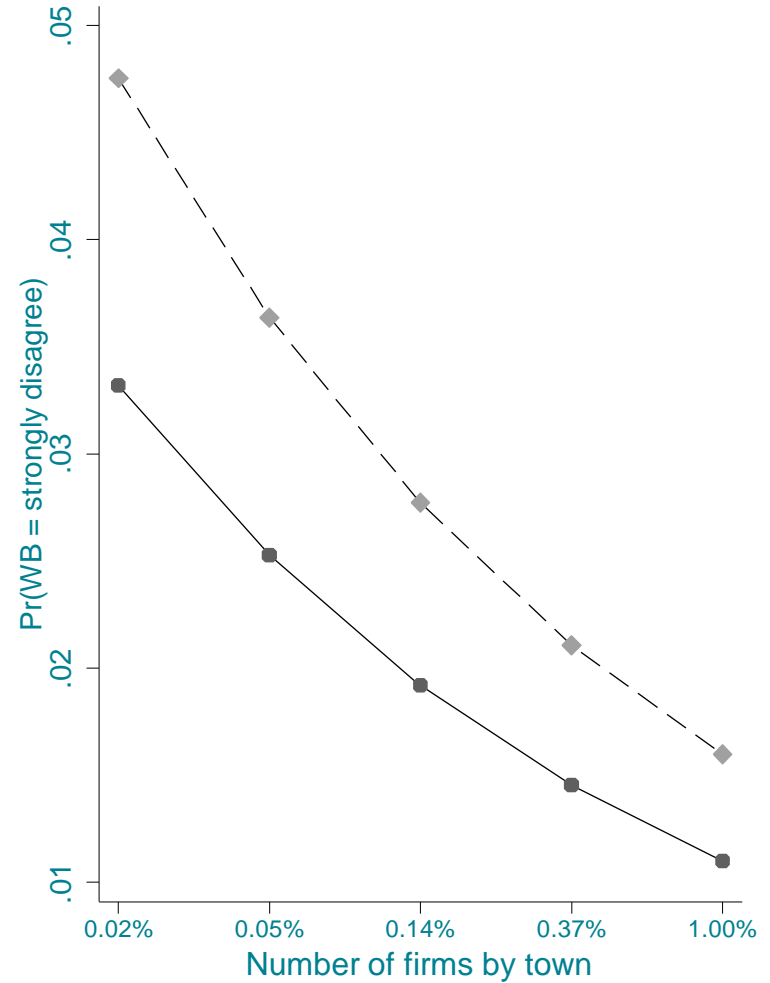
Atténuer le « mal-être » des personnes défavorisées



Atténuer le «mal-être» des « natifs »



● Born in Lux. ◆ Born abroad



● Born in Lux. ◆ Born abroad

- En 2012, nous avons identifié 1064 entreprises sociales. Depuis 2000, ils ont augmenté en moyenne de 3,4% chaque année,
- Cela se traduit par l'augmentation de la part des salariés travaillant dans le secteur (+ 13%), qui est en partie expliquée par la croissance des crèches et des maisons de retraites (+14,3%);
- Les entreprises sociales soutiennent l'emploi et la participation des femmes au marché du travail;
- Les contrats à plein temps et à temps partiel ont augmenté plus que dans le reste de l'économie.

- Les entreprises sociales semblent atteindre leur mission qui est d'améliorer la qualité de vie de la communauté qu'ils servent,
- Elles allègent le 'mal-être' des personnes plus vulnérables: chômeurs, pauvres, et immigrants.
- Et après?
 1. Workshop sur la création de comptes satellites pour l'économie sociale (Octobre 2015),
 2. Global Entrepreneurship Monitor avec un module dédié à l'entrepreneuriat social (fin 2015).